

[Des aides pour changer votre appareil de chauffage \(https://www.entre-bievretrhone.fr/actualites/des-aides-pour-changer-votre-appareil-de-chauffage\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/actualites/des-aides-pour-changer-votre-appareil-de-chauffage)

Depuis le 4 mars 2024, vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce financier pour faire l'acquisition d'un système de chauffage plus performant et moins polluant, quels que soient vos revenus.

DEUX DISPOSITIFS SONT PROPOSÉS

- ▶ La Prime « Air Bois » pour remplacer un appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 ou une cheminée ouverte : 1 000 € (+ 500 € sous conditions de revenus).
- ▶ La Prime « Stop Fioul » pour remplacer une chaudière au fioul : 1 000 € (+ 2 000 € sous conditions de revenus).

LES PRINCIPALES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER

Votre situation :

- ▶ Vous êtes un particulier : propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ou usufruitier d'une résidence principale ou occupant à titre gratuit ou locataire,
- ▶ Votre logement est achevé depuis plus de 2 ans et est situé sur l'une des 37 communes de la Communauté de communes.

Votre nouvel équipement :

- ▶ Prime Air Bois : il doit être labellisé Flamme Verte ou être inscrit au registre de l'ADEME.
- ▶ Prime Stop Fioul : il doit être remplacé par une chaudière bois granulés ou bûches performante, une pompe à chaleur ou un système solaire combiné.
- ▶ L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié Reconnu Garant de l'Environnement.

Pour en savoir +, rendez-vous sur la page dédiée (<https://www.entre-bievretrhone.fr/services-et-demarches/logement/aide-chauffage>)

(https://www.entre-bievretrhone.fr/sites/default/files/couv_primes_air_bois_fioul_0.jpg)

[Actualités \(https://www.entre-bievretrhone.fr/actualites\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/actualites)

[Ajouter aux favoris \(https://www.entre-bievretrhone.fr/flag/flag/favoris/23547?](https://www.entre-bievretrhone.fr/flag/flag/favoris/23547?)

[destination=/print/pdf/node/23547&token=9jg1UMD-zaYpoN5Wlpr3x7AnIFwYWgGpKKNLa865VSA\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/flag/flag/favoris/23547?destination=/print/pdf/node/23547&token=9jg1UMD-zaYpoN5Wlpr3x7AnIFwYWgGpKKNLa865VSA)

Développement durable